

**CIRCULAIRE N° 19/2026 – 18 mai 2026**

**Objet : Enquête sur la sécurité à l'école**

**DESTINATAIRES : Responsables des Unions — Conseillers fédéraux**

Chères et chers collègues

La mise en œuvre d'une enquête nationale, c'est notre capacité à « Faire Fédération » entre toutes les Unions à l'opposé à un enfermement local ou départemental. La mise en œuvre d'une enquête permet d'être en prise directe avec les réalités d'un environnement scolaire qui change et qui évolue. Notre contribution permet d'informer les décideurs institutionnels de l'éducation et des collectivités locales.

Nous voici depuis 2019 à vous engager dans cette septième enquête sur « la sécurité à l'école ». Vous trouverez une note de problématique. « Pourquoi une enquête nationale sur la sécurité à l'école ? »

Les Unions départementales devront adresser un courrier aux directeurs d'écoles et un autre aux Maires. Ces deux courriers sont joints à cette circulaire. Chaque Union pourra les adapter. Depuis 2019, nous menons régulièrement une enquête nationale sur « la sécurité à l'école ». Vous trouverez ci-joint une note de problématique intitulée « Pourquoi une enquête nationale sur la sécurité à l'école ? », qui en explique les enjeux et les objectifs. Cette année marque la septième édition de cette démarche.

Dans ce cadre, les Unions départementales sont invitées à contacter deux interlocuteurs clés :  
Les directeurs d'écoles  
Les Maires

Un courrier destiné à chacun de ces interlocuteurs est joint à la présente circulaire. Ces modèles sont fournis à titre indicatif : chaque Union reste libre de les adapter selon son contexte local.

Est aussi joint à notre circulaire, l'enquête en deux parties. L'une pour le Directeur ou la Directrice de l'école, l'autre pour le Maire ou le représentant de la commune.

Dans l'enquête jointe en Word, vous trouverez **le lien avec la partie A et la partie B. Les QR Codes – pour participer à l'enquête- sont dans le texte joint et ci-après.**

Cette enquête ne sera pas mise en ligne sur notre site internet.

Le calendrier pour cette enquête « la sécurité à l'école » permet dès maintenant et jusqu'au 4 juillet 2026 d'enregistrer sur le site. L'enquête redémarrera le 1<sup>er</sup> septembre 2026 et se terminera le 30 avril 2027.

Lien PARTIE A



<https://tinyurl.com/SECURITE-partieA>

Lien PARTIE B



<https://tinyurl.com/SECURITE-partieB>

Amitiés laïques et fédérales.

La Fédération des DDEN